



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 01 septembre 2013

Etaient Présents :

Membres du bureau : Olivier PEROT, Laurent TOPIN, Jean-Marie GRIMAL, Rémy VALLERY, Pierre RIDEL, Yves TOURET, Christophe ROLLAND
Marie-Christine DUPRE, Pierre DUPRE Jean-Jacques BRUNEVAL, VALLEE Alexis, TOPIN Alan, CANU Sylvain, PADE Isabelle, PHILIPPE Daniel, LEFEBVRE Christian.
Didier COTHUIT, Président du Club des Jeunes de la Région de Luneray

Rapport du Président.

Le Président remercie les présents. Il revient sur la participation des archers aux différents concours. Sur la saison la Compagnie comptait 48 membres dont 27 jeunes. Plusieurs archers ne renouvelant pas leur licence, il faut s'attendre à une baisse des effectifs pour la prochaine saison.

Il a remercié le Président du Club des Jeunes de Luneray, Mr Didier COTHUIT, pour l'aide et l'appui qu'a apporté le Club des Jeunes aux Archers du Ronchay et pour sa participation aux frais engagés pour les participations au Championnat de France Tir Nature.

Nous avons organisé notre premier concours. Le concours Jeune, malgré des conditions météorologiques peu favorables, a accueilli 38 participants.

Il a remercié tous les archers qui ont aidé à aménager le jardin d'arc et à faire vivre le Club.

Rapport du Trésorier.

Le Trésorier fait part à l'assemblée du bilan des finances pour la saison écoulée. Au 1^{er} septembre 2012, nous avons 350 Euros en caisse. Au premier septembre 2013, le solde en banque est de 1792Euros.

La Compagnie des archers a bénéficié de plusieurs subventions de la part de la Communauté de Communes Saane et Vienne, du Club des Jeunes. Yves Touret, archer de la Compagnie, a remis un chèque de 100 euros.

Les principaux points de dépense de l'année portent sur l'organisation du Concours Jeune, l'achat de matériel et les travaux au Jardin d'Arc.

L'organisation du Concours Jeune a entraîné un déficit de 147 euros. Une demande de prise en charge par le Comité Départemental est en cours.

Avec la subvention de la ComCom, la compagnie s'est doté de deux arcs neufs et a acquis 60 flèches. Les arcs sont destinés à des archers souhaitant participer à des concours mais n'ayant pas encore acquis leur matériel personnel.

Les travaux d'amélioration du Jardin d'Arc continu et se sont traduit par des dépenses à hauteur de 375 euros. Le Club des Jeunes a versé une subvention de 195 euros pour la prise en charge d'une partie des dépenses.

Une partie des licenciés pourront bénéficier du Pass 76. Une fiche sera jointe à la demande de licence.

L'opération vente des Grille de Pâques a généré un bénéfice de plus de 800 euros. Une nouvelle opération sera organisée en 2014. Le Bureau définira les modalités de mise en œuvre.

Le Quitus a été donné.

Bilan de la saison :

Vie du Club :

Le Président pense que même s'il reste des choses à terminer, le bilan n'est pas négatif. L'abri et les cibles ont été construits. Il restera à isoler l'abri. L'entretien du jardin d'arc est assuré par les archers.

Les archers du Colombier ont fait le don de 15 trépieds. 3 autres ont été fabriqués par Mr Cornu. Le Président tient à les remercier.

Les tarifs des Licences pour la Saison 2013-2014 seront reconduits suivant les modalités de la précédente saison. Il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs afin de permettre l'accès du tir à l'arc au plus grand nombre.

Les modalités d'entraînement pur la saison 2013-2014 sont les suivantes :

- Lundi : Entraînement des archers confirmés à partir de 17 heures
- Jeudi : Entraînement des archers confirmés à partir de 17 heures
Initiation des archers adulte à partir de 18h30
- Vendredi : Initiation jeunes archers

Le mercredi après midi seront organisés des entraînements au jardin d'arc selon les conditions météorologiques.

Il est décidé que tout nouvel archer devra impérativement réaliser une première année d'initiation en tir classique avant de changer de type d'arc.

Avant chaque vacance scolaire, un passage de flèche sera organisé. Sur le même principe, un concours entre les archers confirmés sera organisé afin de comparer les performances et obtenir des références en termes de progression.

La Compagnie a participé à la Journée Porte ouverte du Club des Jeunes.

Les journées du Tir à L'oiseau et du Tir au Drapeau ont réuni une partie des archers et leurs familles. Les repas ont permis de partager un bon moment de convivialité.

Le Concours de Noel aura lieu le 8 Décembre 2013 à la salle des sports du collège de Luneray sous réserve de sa disponibilité.

Le Tir à L'oiseau se déroulera le Jeudi de l'Ascension.

Vie sportive :

Les points pour le renouvellement du Label de bronze ont été obtenus. Le Label de Bronze a été attribué jusqu'en 2015.

La compagnie s'est portée candidate pour l'organisation en mars 2014 du Challenge Départemental. L'organisateur de ce concours pourra bénéficier d'une aide financière du Comité Départemental.

La préparation matérielle et la définition des postes de dépenses seront précisés au cours des prochaines réunions du bureau.

Les résultats de la saison sont présentés.

Le Président souligne la nécessité d'engager plus d'archers pour les concours en salle et les concours FITA. Seul R VALLERY a pu faire trois concours FITA. Le nombre de participants est trop faible et occasionne la perte de points pour le Label.

Le club a engagé 1 équipe DR. L'équipe de DR Nature a obtenu des résultats corrects mais a été limitée par le faible nombre d'archers mobilisables. L'équipe FITA a terminé en dernière position ce qui correspond aux prévisions mais les points marqués eux sont en dessous des prévisions.

Chez les jeunes, Lucie PEROT a obtenu d'excellents résultats en concours nature et 3D. avec un Titre départemental de Ligue de Normandie et une participation aux Championnat de France.

La saison en salle a permis à Marie Christine DUPRE de participer au championnat départemental et au championnat de ligue.

La saison extérieure a permis au club d'obtenir des titres Départementaux et de Ligue en tir Nature et 3D. Laurent TOPIN et Marie Christine DUPRE ont participé aux Championnats de France tir nature.

Composition du bureau

Les membres du bureau sont répartis comme suit :

- Président Jean-Marie GRIMAL
- Trésorier Rémy VALLERY
- Secrétaire Laurent TOPIN
- Responsable du matériel Rémy VALLERY
- Relations avec la presse Olivier PEROT
- Responsable des festivités Isabelle PADE
- Membre Pierre RIDEL
- Membre Christophe ROLLAND
